



SÉNAT
SENATE
CANADA

Un casque d'écoute approuvé est obligatoire pour comparaître par vidéoconférence



Les témoins qui comparaissent devant un comité par vidéoconférence sont tenus d'utiliser l'un des casques d'écoute identifiés sur la liste approuvée par le Bureau de la traduction ci-dessous. Le respect de cette exigence garantit une qualité sonore optimale pour l'interprétation simultanée et contribue à protéger les interprètes contre les traumatismes auditifs.

Veillez noter que le modèle préféré du Sénat du Canada est le **Jabra Evolve2 40 USB ou SE**, dont les liens figurent ci-dessous. Assurez-vous d'avoir suffisamment de temps avant votre comparution pour l'expédition du casque.

Après votre comparution devant le comité, vous pourrez soumettre au greffier du comité une demande de remboursement des frais d'achat du casque d'écoute approuvé (jusqu'à **250 \$** avant taxes et frais d'expédition). Consulter la page [Demande de remboursement des frais des témoins pour les comités du Sénat : procédure et lignes directrices](#) pour obtenir des instructions supplémentaires.

Modèle préféré
[Jabra Evolve2 40 USB](#) ou [SE](#)



¹ Veuillez noter que la mention d'hyperliens vers les sites Web de fournisseurs de casques d'écoute ne signifie pas que le Sénat cautionne ces fournisseurs. Les témoins peuvent se procurer un casque d'écoute approuvé auprès de n'importe quel fournisseur ou directement auprès du fabricant.

Liste des casques d'écoute approuvés :

- EPOS/Sennheiser PC 8 USB
- EPOS/Sennheiser PC Chat 5 (3.5 mm)
- Jabra Engage 50 II
- Koss CS100 USB
- Koss CS300 USB
- Logitech H111 (3.5 mm)
- Logitech H340 USB
- Logitech H540 USB
- Logitech H570e USB

Liste des microphones de table approuvés :

- Blue Yeti USB
- Fifine K052 Gooseneck USB
- Marantz Pod Pack 1 USB
- Rode NT-USB Mini